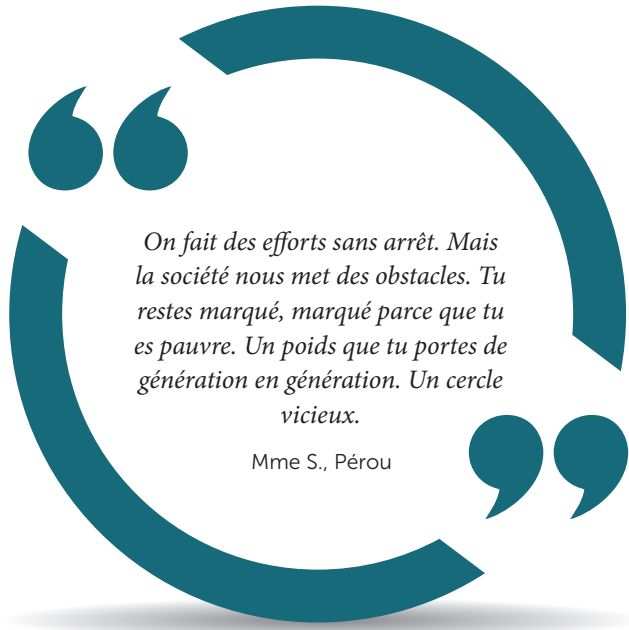


LA PERSISTANCE DE LA PAUVRETÉ

Ce document est une version abrégée et simplifiée du rapport présenté par le Rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté à la 76e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, enrichie de citations extraites des consultations tenues en préparation de la rédaction de ce rapport. Le rapport officiel (A/76/177) peut être consulté [ici](#) dans les six langues officielles de l'ONU. L'objectif de cette publication est d'améliorer la diffusion et l'accessibilité des messages clés du rapport.

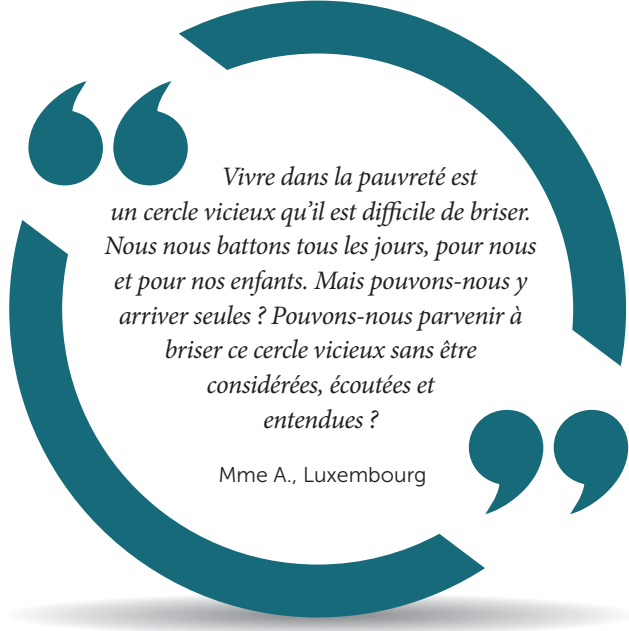
OCTOBRE 2021

Un cercle vicieux
que peut briser
une réelle égalité



On fait des efforts sans arrêt. Mais la société nous met des obstacles. Tu restes marqué, marqué parce que tu es pauvre. Un poids que tu portes de génération en génération. Un cercle vicieux.

Mme S., Pérou



Vivre dans la pauvreté est un cercle vicieux qu'il est difficile de briser. Nous nous battons tous les jours, pour nous et pour nos enfants. Mais pouvons-nous y arriver seules ? Pouvons-nous parvenir à briser ce cercle vicieux sans être considérées, écoutées et entendues ?

Mme A., Luxembourg

1. INTRODUCTION

Une société juste doit offrir des chances égales à tous ses membres : aucun enfant ne devrait être puni pour être né dans la pauvreté. Pourtant, cet idéal est loin d'être réalisé aujourd'hui. Les enfants nés dans la pauvreté courent beaucoup plus de risques de rester pauvres à l'âge adulte, en raison d'un certain nombre de mécanismes qui perpétuent la pauvreté au fil des générations. Par exemple, dans les pays riches qui composent l'OCDE, il faudra de quatre à cinq générations pour un enfant né dans une famille pauvre pour atteindre le niveau de revenus moyens de son pays. À l'échelle mondiale, les enfants de ménages des catégories de revenus les plus élevées et les plus faibles ont beaucoup plus de chances de rester dans cette même catégorie à l'âge adulte que de connaître une mobilité ascendante ou descendante. En outre, si l'on compare aux années 1940, la capacité des enfants à améliorer leurs perspectives d'avenir par rapport à celles de leurs parents est en recul dans le monde en développement. Et la persistance de la pauvreté au bas de l'échelle augmente.

Le présent rapport se fonde à la fois sur un examen des données disponibles concernant la perpétuation de la pauvreté et sur les contributions de personnes vivant, ou ayant vécu, dans la pauvreté. Il s'appuie notamment sur deux réunions d'experts de deux jours et des dialogues participatifs menés, en face à face et en ligne, avec des personnes en situation de pauvreté vivant en Europe (Belgique et Luxembourg), en Amérique latine (Guatemala, Mexique, Pérou et Bolivie) et en Afrique (République démocratique du Congo). Le Rapporteur spécial tient à remercier

toutes celles et tous ceux qui ont préparé ces dialogues et y ont participé. Leur expérience et leur expertise sont des sources de connaissances essentielles pour combattre la pauvreté dans le monde.

2. LES FACTEURS DE PERPÉTUATION DE LA PAUVRETÉ

Les enfants nés dans des familles en situation de pauvreté ont sensiblement moins de chances d'atteindre un niveau de vie décent à l'âge adulte que les enfants nés dans des familles plus aisées. Les inégalités, de revenus comme de richesse, expliquent en grande partie pourquoi les individus restent prisonniers de la pauvreté. Le fait que les personnes en situation de pauvreté ont moins de possibilités d'épargner, d'acheter des biens ou de bénéficier d'un héritage, ainsi que leur faible couverture



par les mécanismes de protection sociale font que les personnes en situation de pauvreté ont rarement la possibilité de changer de trajectoire de vie. Les ménages plus aisés font face à des dépenses soudaines grâce au patrimoine et aux revenus qu'ils ont accumulés, à leurs réseaux sociaux et à leurs niveaux d'instruction plus élevés qui leur permettent d'obtenir des emplois mieux rémunérés. Les individus plus démunis, quant à eux, sont moins bien armés pour faire face aux risques et aux accidents de la vie.

A. LES CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES DES INÉGALITÉS SUR LA SANTÉ

Une plus grande égalité se traduit par une meilleure santé, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Des données recueillies en Afrique et en Amérique latine montrent que la croissance du produit intérieur brut (PIB) dans ces régions ne s'est pas automatiquement traduite par une amélioration de la santé. Par contre, la façon dont les bénéfices de cette croissance sont redistribués

Quand tous ceux qui tombent malades ne peuvent pas se soigner, les plus pauvres perdurent dans leur pauvreté.

M. A., RD Congo

J'ai perdu mon fils de 5 ans parce que je n'avais pas les moyens de le faire soigner. Je pensais qu'ils pourraient l'aider et lui sauver la vie, mais les médecins ont refusé de lui donner un quelconque service sans paiement préalable.

Mme Y., Guatemala

joue un rôle bien plus important. En effet, les catégories de personnes en situation de pauvreté sont exposées à des risques environnementaux susceptibles de menacer leur santé. Elles se heurtent également à des obstacles financiers pour accéder aux soins de santé. C'est notamment pour cette raison, et pour d'autres difficultés telles que le stress auquel font face les enfants des familles défavorisées, que les personnes en situation de pauvreté ont une espérance de vie plus courte : aux États-Unis, les personnes vivant dans la pauvreté ont une espérance de vie de 10,5 ans inférieure à celle des personnes à revenu moyen. De même, au sein de l'UE, les hommes âgés de 30 ans n'ayant pas terminé d'études secondaires supérieures peuvent s'attendre à vivre, en moyenne, environ 8 ans de moins que ceux ayant obtenu un diplôme universitaire.

Les problèmes de santé peuvent à leur tour conduire à la pauvreté, à la fois en raison de la baisse de productivité qui en résulte et des coûts élevés de l'accès aux soins. Actuellement, au moins la moitié de la population mondiale n'a pas la possibilité d'obtenir les

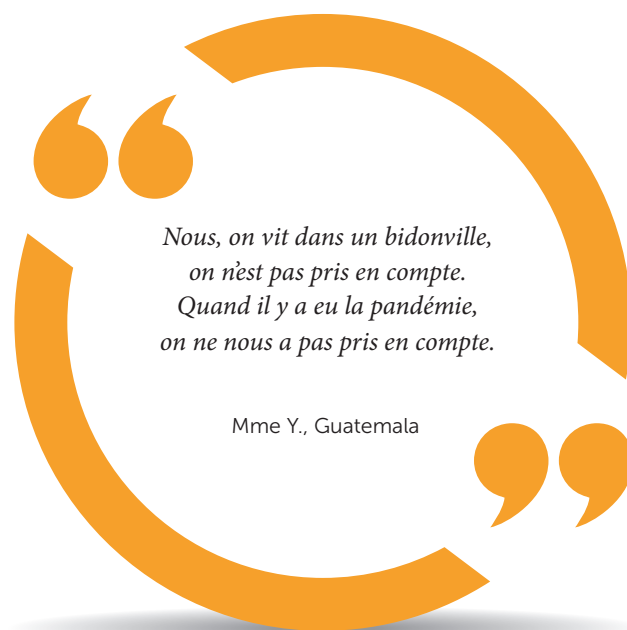
soins de santé dont elle a besoin. On estime qu'en 2010, 808 millions de personnes avaient engagé à leur charge des dépenses de santé représentant plus de 10 % du revenu total de leur ménage. En outre, près de 100 millions de personnes basculent dans la pauvreté chaque année parce qu'elles doivent s'acquitter elles-mêmes de leurs dépenses de santé (97 % d'entre elles vivent en Afrique ou en Asie). Ce problème explique pourquoi, en 2014-2015, près de la moitié des Africains n'ont pas cherché à obtenir les soins de santé dont ils avaient besoin, et que quatre sur dix de ceux qui l'ont fait ont eu des difficultés à accéder à ces soins. Les obstacles pour se soigner ne tiennent pas seulement aux prix des soins : la peur de la discrimination ou de la stigmatisation, le manque d'éducation et de moyens de transport ainsi que la corruption jouent également un rôle. Environ une personne sur sept ayant accédé à des soins de santé en Afrique a dû payer un dessous de table pour en bénéficier.

B. VIVRE DANS DES LOGEMENTS ET DES QUARTIERS PRÉCAIRES CONTRIBUE À LA PAUVRETÉ

Les enfants issus de ménages défavorisés sur le plan socio-économique sont généralement plus susceptibles de grandir dans des logements surpeuplés, mal isolés, exposés à des environnements pollués et dangereux. Ils sont également plus susceptibles de vivre dans des quartiers ghettosés, violents et sans accès suffisant aux services publics. Les mauvaises conditions de logement affectent la santé, en raison de l'exposition à des niveaux élevés de pollution de l'air, en particulier lorsqu'il n'est pas possible d'accéder à des énergies non polluantes ou que la réglementation est insuff-


isante. En outre, de nombreuses personnes en situation de pauvreté n'ont pas accès à une alimentation de qualité et ont un accès limité à des espaces verts pour l'exercice physique et les loisirs.

De telles conditions de vie ont également un impact sur les relations sociales et, de façon générale, réduisent les chances dans la vie. Le fait de vivre dans un logement surpeuplé entraîne des troubles du sommeil, des tensions dans les relations familiales, du stress et de l'anxiété, autant de facteurs qui nuisent à l'éducation. Les enfants vivant dans des quartiers pauvres et ghettosés développent généralement moins de liens sociaux. De plus, ces quartiers sont souvent dépourvus d'écoles publiques de qualité, d'opportunités d'emploi décentes et de services de santé adéquats. En d'autres termes, indépendamment de son impact sur le droit à un logement adéquat, la ségrégation fondée sur la richesse se traduit par le fait que les gens ne bénéficient pas des mêmes chances dans la vie.



C. L'ÉDUCATION PEUT CONDUIRE À DES AVANCÉES IMPORTANTES, MAIS LES INÉGALITÉS PERSISTENT

Les répercussions sur le développement de l'enfant se faisant sentir très tôt, l'éducation et la protection de la petite enfance sont essentielles pour briser le cercle vicieux de la pauvreté. En particulier, le rôle des parents pendant la petite enfance est crucial et il ne doit pas être perturbé par des difficultés socio-économiques. Par exemple, le fait de lire des livres aux enfants et d'avoir des conversations avec eux a une incidence sur la façon dont ils sont stimulés et acquièrent des compétences verbales. Ces interactions langagières riches s'observent davantage dans les familles aisées que dans les familles à faibles revenus (et plus encore dans les familles monoparentales), en raison des contraintes de temps auxquelles les parents sont confrontés, et de leur niveau d'instruction généralement inférieur. Le stress induit par l'insécurité économique réduit aussi souvent la disponibilité des parents pour de telles interactions. Aux États-Unis, on a constaté que les enfants de cadres ou de membres de professions



Tous les parents, ceux qui sont pauvres, se sentent très mal quand les enfants sont renvoyés de l'école parce qu'ils ne peuvent pas payer les frais scolaires. Les enfants sont maltraités, marginalisés, dans l'école.

M. P., RD Congo


libérales ont un vocabulaire deux fois plus riche que les enfants issus de familles en situation de pauvreté. Les interventions axées sur la petite enfance sont dès lors particulièrement efficaces pour combler l'écart entre les enfants défavorisés et ceux qui sont plus aisés, bien plus que les mesures de remédiation mises en œuvre plus tard dans la vie.

Les adultes vivant dans la pauvreté n'ont souvent pas la possibilité, malgré tous leurs efforts, d'offrir à leurs enfants les moyens de grandir en bénéficiant de meilleures perspectives qu'ils n'en ont eues. De nombreux parents espèrent que leurs enfants iront à l'école, voire achèveront des études universitaires. Pourtant, le fait d'être élevé dans une famille à faibles revenus a des répercussions importantes sur l'accès à l'éducation et sur les résultats scolaires. Les établissements scolaires devraient contribuer à compenser les inégalités qui existent entre les enfants de différents milieux socio-économiques. Mais au contraire, comme l'ont indiqué à plusieurs reprises les participantes et les participants aux dialogues organisés pour le présent rapport, ils reproduisent au mieux ces mêmes disparités, quand ils ne les amplifient pas. Quatre mécanismes spécifiques sont ici à l'œuvre.

Premièrement, les enfants issus de milieux défavorisés se heurtent à différents obstacles pour accéder à une éducation de qualité.

Dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, la probabilité de pouvoir être scolarisé dans l'enseignement primaire, puis dans les premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire dépend encore largement du revenu et du niveau d'instruction des parents. Si, officiellement, l'éducation est presque universellement gratuite, les frais sup-

plémentaires liés aux fournitures scolaires et au matériel pédagogique, ainsi qu'au transport, empêchent toujours les enfants des familles les plus pauvres d'accéder à de bonnes écoles.



L'école est aussi souvent le premier lieu d'échec pour l'enfant ; c'est là où il fait ses premières expériences de maltraitance sociale : premières expériences de jugement, où on lui met l'étiquette du pauvre, celui qui n'a pas les vêtements de marque et qui a les dents sales.


Mme L., Luxembourg

Deuxièmement, à l'école, les enfants de familles défavorisées se heurtent aussi à l'exclusion en raison de leur origine socio-économique. Par exemple, dans les pays européens de l'OCDE, un enfant sur dix n'a pas accès à des vêtements de base, ce qui peut entraîner des discriminations et des mécanismes d'exclusion ou d'intimidation à l'école, tant de la part des élèves que du personnel scolaire. Un projet de recherche-action participative portant sur l'éducation en Belgique a révélé que la honte ressentie par les enfants en situation de pauvreté représentait l'un des principaux obstacles à une scolarité réussie.

Troisièmement, les enfants issus de milieux socio-économiques plus aisés ont tendance à être mieux préparés à l'éducation formelle, tant en ce qui concerne les capacités cognitives que les comportements sociaux. Lorsque les enfants issus de familles pauvres présentent des difficultés d'apprentissage, celles-ci appa-

raissent souvent avant même qu'ils ne soient inscrits à l'école. Par conséquent, dans presque tous les pays, **le milieu familial d'un élève (niveau d'instruction des parents, statut socio-économique, conditions de vie à la maison) demeure l'indicateur de réussite scolaire le plus important.**

Quatrième et dernier point, le niveau d'instruction des parents a un impact significatif sur les bénéfices que les enfants peuvent tirer de l'éducation : on a constaté que, dans des pays comme la France, le Japon, la Corée du Sud et le Royaume-Uni, à niveau de qualification égal, les enfants de familles faiblement instruites gagnaient 20 % de moins que ceux dont les parents avaient un niveau d'instruction élevé. Cela peut dissuader fortement les familles d'investir dans l'éducation : pourquoi s'efforcer de bien réussir à l'école si cela n'est pas récompensé dans le monde du travail ?

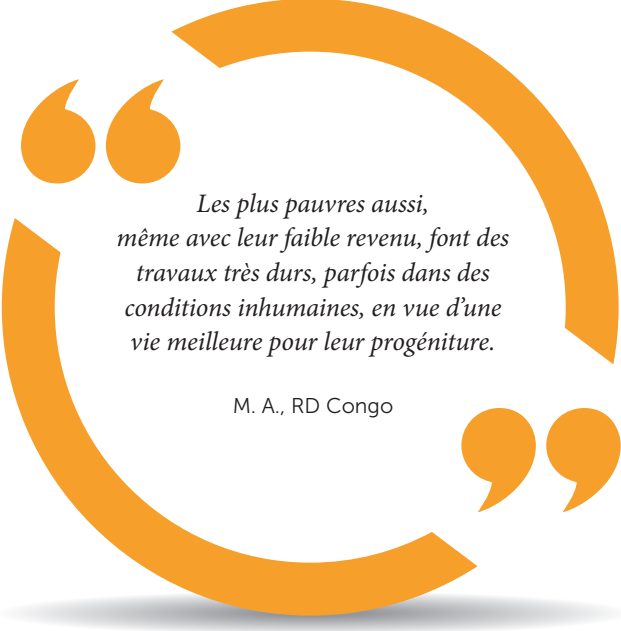


Quand je suis allée à l'école, j'ai bien appris mais mon instituteur me disait : « Tu ne vauds rien, mets-toi au dernier rang ». C'était seulement les enfants des privilégiés qui valaient à l'époque, et c'est encore le cas.

Mme S., Luxembourg

D. N'IMPORTE QUEL EMPLOI FERA L'AFFAIRE ? LE TYPE DE TRAVAIL EST IMPORTANT

Trouver un emploi décent, offrant un salaire minimum vital et permettant aux travailleuses et aux travailleurs de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, est généralement le meilleur moyen de sortir de la pauvreté. Toutefois, les possibilités d'emploi peuvent se révéler insuffisantes, même lorsque les niveaux de diplômes et de compétences progressent au sein de la population. Une scolarité qui ne débouche pas sur de meilleures possibilités d'emploi peut être une source importante de frustrations et conduire les parents à investir insuffisamment dans l'éducation de leurs enfants. En outre, même des améliorations générales sur le marché du travail peuvent ne pas profiter autant aux personnes défavorisées sur le plan socio-économique qu'à d'autres segments de la population : selon certaines estimations, les écarts de revenus perçus par les individus tout au long de la vie tiennent, pour 50 % au moins, à des facteurs déterminés avant l'âge de 18 ans, et sont présents en réalité, pour la plupart, dès l'âge de 5 ans. Cela ne



Les plus pauvres aussi, même avec leur faible revenu, font des travaux très durs, parfois dans des conditions inhumaines, en vue d'une vie meilleure pour leur progéniture.

M. A., RD Congo

signifie pas pour autant que la pauvreté soit une fatalité. Elle dépend en grande partie de la situation économique sur le marché du travail.

Première observation, les emplois ne sont pas tous des emplois décents. En raison de leurs niveaux d'instruction et de qualifications souvent inférieurs, les personnes en situation de pauvreté courent plus de risques de rester dans la pauvreté même lorsqu'elles ont un emploi, qu'il soit formel ou informel. La plupart des pauvres vivant dans des pays à faibles revenus ont un emploi, mais leur travail ne leur permet pas de s'élever au-dessus du seuil de pauvreté. À l'échelle mondiale, on estime que 327 millions de salariés (dont 152 millions de femmes) sont rémunérés à un niveau égal ou inférieur au salaire horaire minimum applicable – ce qui représente 19 % de l'ensemble des salariés. Par ailleurs, la moitié des enfants dont les parents sont des cadres le deviennent eux-mêmes ; alors que moins d'un quart seulement des enfants de travailleurs manuels ont une chance d'accéder à un emploi de cadre.

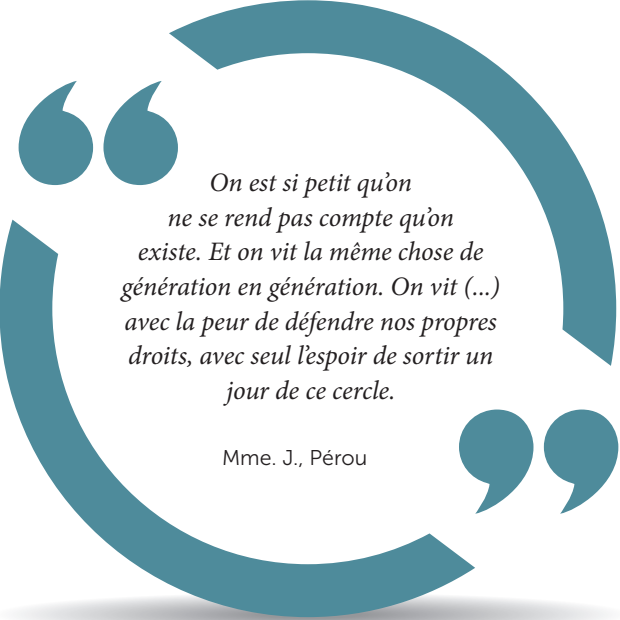
Deuxièmement, même dans les pays où le taux d'emploi informel est relativement faible, les obstacles à l'entrée sur le marché du travail empêchent les personnes en situation de pauvreté d'obtenir un emploi. Pourquoi ? Cela tient à l'importance des liens sociaux pour accéder à l'emploi : les amis, la famille ou d'autres connaissances jouent un rôle important en aidant à identifier et à saisir les opportunités de travail. Aux États-Unis, sept offres d'emploi sur dix ne sont pas publiées sur les sites de recrutement publics et huit sur dix sont pourvues grâce aux réseaux professionnels et aux relations personnelles. En France, 41 % des offres d'emploi ont été pourvues en 2020 grâce au « marché caché de l'emploi ».

3. INÉGALITÉS ET PERPÉTUATION DE LA PAUVRETÉ

Depuis 1980, la moitié des revenus perçus dans le monde se retrouvent entre les mains des 10 % les plus aisés. La proportion des revenus détenue par le 1 % le plus riche a continué à augmenter, passant de 16 % en 1980 à 22 % en 2000, tandis que celle des 50 % les plus pauvres dans le monde a stagné autour de 9 %. Le rythme de progression des revenus est lui aussi inégal : dans trois quarts des États membres de l'OCDE, les revenus des 10 % des ménages les plus aisés ont augmenté plus rapidement que ceux des 10 % les plus pauvres.

Les inégalités de richesse sont encore plus marquées et ont augmenté encore plus rapidement que les inégalités de revenu. Dans les pays de l'OCDE, elles sont en moyenne deux fois plus importantes que les inégalités de revenu : les 10 % les plus aisés détiennent 52 % du patrimoine net total, tandis que les 10 % qui perçoivent les revenus les plus élevés concentrent 24 % du revenu total. De leur côté, les 60 % des ménages les moins riches ne possèdent qu'un peu plus de 12 % du patrimoine total. Même les personnes disposant de revenus décents sont exposées à un risque lorsque d'importantes inégalités de richesse persistent : plus d'un tiers des personnes dont les revenus sont supérieurs au seuil de pauvreté dans l'OCDE ne disposent pas des ressources financières nécessaires pour faire face à une perte soudaine de revenus, par exemple en cas de chômage, de rupture familiale ou de maladie.

Les inégalités favorisent la « méritocratie » et profitent en même temps de cette conception aujourd'hui dépassée et discréditée. La réussite économique reste parfois considérée comme le résultat des efforts et des compétences d'une personne. C'est une croyance particulièrement répandue dans les pays très inégalitaires et entretenue en particulier, comme on pourrait s'en douter, par les personnes percevant des revenus élevés. Lorsque les inégalités sont plus marquées, les plus riches ont tendance à percevoir les pauvres comme moins « méritants » ou n'étant pas dignes de recevoir une aide publique. Cette vision amène à voir dans les échecs personnels la principale cause de la pauvreté : les personnes vivant dans la pauvreté se voient reprocher d'être pauvres. La « méritocratie » atténue l'empathie à l'égard des groupes concernés tout en faisant apparaître les inégalités comme un phénomène inévitable, voire, dans une certaine mesure, souhaitable – un moyen d'attiser la soif de réussite.



On est si petit qu'on ne se rend pas compte qu'on existe. Et on vit la même chose de génération en génération. On vit (...) avec la peur de défendre nos propres droits, avec seul l'espoir de sortir un jour de ce cercle.

Mme. J., Pérou

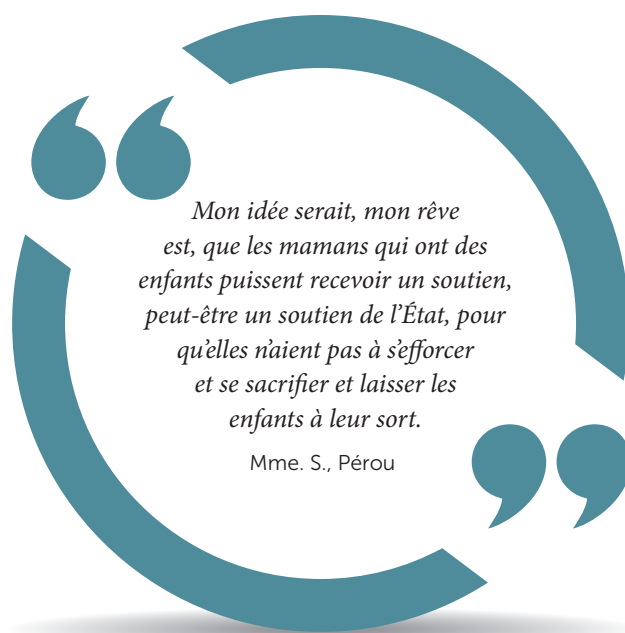
La pauvreté ne résulte cependant pas de la paresse, d'un manque de maîtrise de soi ou d'un défaut de prévoyance : elle trouve son origine dans des facteurs structurels tels qu'un taux de

chômage élevé, la stagnation des salaires et la discrimination. Et les inégalités ne contribuent pas à stimuler la réussite : elles font au contraire régresser la mobilité sociale, en partie parce qu'elles empêchent les personnes en situation de pauvreté d'investir dans le capital humain, et parce que la réussite dans la vie dépend de l'accès à des ressources, tant monétaires que non monétaires, que les catégories les plus aisées de la société mobilisent plus facilement.

4. BRISER LE CERCLE VICIEUX DE LA PAUVRETÉ : RECOMMANDATIONS

A. INVESTIR DANS LA PETITE ENFANCE

Les enfants nés dans la pauvreté sont privés du droit à l'égalité des chances, et les niveaux élevés d'inégalité se traduisent par une faible mobilité sociale. Mais ces enfants ne sont pas condamnés à l'échec. L'aide apportée aux familles pendant la petite enfance peut contribuer de manière significative à faire reculer la pauvreté. Elle accroît les chances qu'ils ont d'améliorer leurs moyens de subsistance une fois parvenus à l'âge adulte, ce qui permet de renforcer la cohésion sociale. **Les prestations de maternité**, par exemple, permettent aux parents de passer plus de temps avec l'enfant, ce qui se traduit par des bénéfices importants en termes de résultats scolaires, mais



aussi plus tard, dans leur vie d'adulte. **Les allocations familiales universelles** se sont révélées efficaces à cet égard, notamment parce qu'elles réduisent les risques de stigmatisation. **Les programmes d'action positive, notamment ceux visant à mettre fin à la ségrégation des quartiers ou à encourager l'accès à l'enseignement supérieur**, peuvent également contribuer à en finir avec les désavantages qui se reproduisent de génération en génération.

L'amélioration de l'éducation et de la protection de la petite enfance, ainsi que le soutien aux familles défavorisées, sont essentiels pour briser le cercle vicieux de la pauvreté. Plutôt que de créer de nouvelles formes de dépendance, le rôle des services sociaux devrait être de nouer avec les parents des partenariats axés sur l'intérêt supérieur de l'enfant, et de promouvoir l'autonomie des familles par le biais d'un soutien financier direct, d'une assistance parentale et de conseils. Lorsqu'il existe un risque d'abus, de négligence, de violence ou de maltraitance, **les services sociaux devraient s'efforcer de trouver des solutions au sein de la famille, qui permettent aux enfants de continuer à y vivre,**

en restant au sein de leur communauté, plutôt que de les séparer et de les placer dans un établissement ou une famille d'accueil. L'accès à des services de garderie abordables et de qualité pour les familles à faibles revenus est également essentiel pour que les enfants soient mieux préparés à la scolarité.

Pour moi, ce serait bien qu'il y ait des centres – financés par l'État, par exemple, où les enfants seraient accueillis. Il n'y a pas d'endroits où amener les enfants, seulement des garderies payantes avec des heures déterminées. Ce n'est pas adapté aux horaires que nous avons. Nous, on part le matin et on revient la nuit.

Parfois on travaille 24 h sur 24.

Mme B., Bolivie

B. UN ENSEIGNEMENT INCLUSIF

Les établissements scolaires n'ont souvent pas la possibilité de compenser entièrement les écarts en termes d'éducation préscolaire qui existent entre les enfants de différents milieux socio-économiques, en particulier lorsque la ségrégation résidentielle entre riches et pauvres est importante. L'influence des camarades, l'état d'esprit et les qualifications des enseignants, ainsi que l'accent mis par l'école sur la préparation aux études jouent un rôle plus déterminant que les ressources dont dispose l'école ou la taille des classes.

En d'autres termes, il faut offrir une seconde chance aux enfants grâce à un système d'enseignement inclusif et sans ségrégation, qui donne les mêmes chances aux enfants dé-

favorisés. Pour être véritablement inclusif, un établissement scolaire doit proposer davantage d'activités extrascolaires après les heures de cours car cela renforce les liens entre l'école et la communauté et améliore le capital social et l'accès de l'enfant à divers réseaux. Les écoles inclusives doivent également réduire l'importance accordée à la sélection et à l'évaluation des enfants sur la base des résultats scolaires, et au contraire, valoriser chaque enfant pour la contribution qu'il apporte à la classe. **L'enseignement inclusif veille à ce que les orientations en matière d'apprentissage ne pénalisent pas les enfants issus de familles à faibles revenus. Les choix et les aspirations de ces enfants doivent être pleinement respectés,** plutôt qu'ignorés ou rejetés par le préjugé selon lequel ils ne peuvent pas réussir dans certaines filières d'études réputées plus exigeantes.

Dès lors qu'ils s'efforcent de garantir l'égalité des chances plutôt que de reproduire simplement les inégalités existantes, les établissements scolaires peuvent offrir une seconde chance aux enfants issus de familles en situation de pauvreté. Des systèmes scolaires

Nous croyons qu'il serait judicieux, avant le placement des enfants, de mieux soutenir les parents. Des fois cela peut se faire par des aides financières, des soutiens pour trouver un logement adapté, mais aussi par beaucoup de conseils : des conseils dans tous les domaines, surtout dans le domaine éducatif, comme par exemple l'école des parents, qui est un lieu d'échange des parents avec d'autres parents et des professionnels.

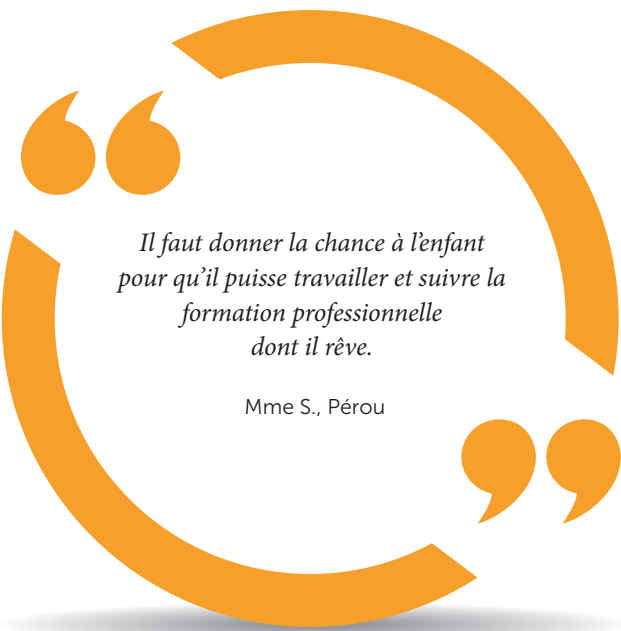
Mme S., Luxembourg

plus intégrés amènent aussi les élèves issus de milieux plus aisés à développer un comportement plus égalitaire et une plus grande empathie envers les élèves défavorisés. Après que des écoles d'élite de Delhi ont reçu l'ordre, en 2007, de réserver 20 % de leurs places aux élèves issus de ménages gagnant moins de 2 000 dollars par an environ, il a été constaté que les préjugés à l'encontre des enfants de milieux socio-économiques défavorisés ont considérablement diminué. Des interventions de ce type améliorent considérablement la cohésion sociale globale.

C. UN REVENU DE BASE POUR LES JEUNES ADULTES

Une troisième chance peut être accordée aux enfants lorsqu'ils entrent dans la vie adulte.

Le versement d'un revenu de base universel entre la fin de l'enseignement secondaire et l'âge de 25 ans peut se révéler particulièrement bénéfique. Par son caractère universel, le revenu de base universel pour les jeunes n'engendre pas de stigmatisation et il permet d'éviter les risques liés au ciblage dans les pro-



Il faut donner la chance à l'enfant pour qu'il puisse travailler et suivre la formation professionnelle dont il rêve.

Mme S., Pérou

grammes d'allocations versées sous condition de ressources. **Dans la plupart des pays, ces programmes pourraient être financés par une majoration des droits de succession. Ce mode de financement constituerait aussi un moyen cohérent de lutter contre l'accroissement des inégalités de richesse.** Dans les pays de l'OCDE, les successions et les dons déclarés par les ménages les plus aisés sont près de 50 fois supérieurs à ceux déclarés par les ménages les plus pauvres, ce qui illustre le rôle important de l'héritage dans la perpétuation, voire le renforcement des inégalités. Cela montre également pourquoi la majoration des droits de succession est une mesure efficace pour briser le cercle vicieux de la perpétuation de la pauvreté.

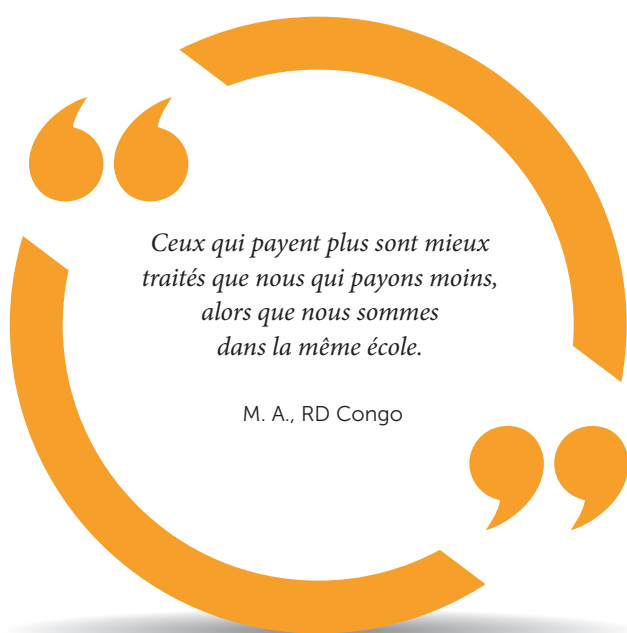
D. L'INTERDICTION DE LA DISCRIMINATION FONDÉE SUR LE STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE

La lutte contre la discrimination fondée sur les désavantages socio-économiques devrait être l'objectif premier des différentes mesures visant à briser le cercle vicieux de la pauvreté. Dans son article 2, paragraphe 2, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels mentionne l'« origine sociale » et la « fortune » parmi les motifs de discrimination interdits. Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels a réaffirmé que les personnes « ne doivent pas être traitées arbitrairement en raison de leur appartenance à une certaine catégorie économique ou sociale ou à une certaine couche sociale », et il insiste pour que ces motifs figurent dans le cadre de la lutte contre la discrimination adopté par les États parties au Pacte. Pourtant, la discrimination à l'encontre d'individus ou de groupes d'individus

en raison d'un désavantage socio-économique reste très répandue.

La discrimination à laquelle sont confrontés les ménages et les personnes à faibles revenus doit être considérée pour ce qu'elle est : une forme de discrimination systémique qui touche toute une série de domaines, dont la santé, l'éducation, le logement et l'emploi.

L'interdiction de la discrimination fondée sur les désavantages socio-économiques peut donc contribuer à mettre fin au cercle vicieux qui perpétue la pauvreté. L'obligation de garantir l'égalité de traitement aux groupes et individus défavorisés entraîne trois conséquences en particulier.



Premièrement, outre la discrimination directe fondée sur les désavantages socio-économiques, il faudrait également interdire la discrimination indirecte, qui intervient lorsque des décisions prises pour des motifs apparemment neutres affectent de manière disproportionnée les personnes en situation de pauvreté : les employeurs ne devraient pas être autorisés à rejeter des candidates ou candidats à un emploi en raison de leur lieu de résidence (par exem-

ple, dans les quartiers pauvres) ou de la réputation des établissements scolaires où ils ont étudié (par exemple, lorsqu'ils sont fréquentés de manière disproportionnée par des élèves issus de milieux défavorisés). Les propriétaires ne devraient pas être autorisés à refuser de louer un appartement à un locataire qui dépend de l'aide sociale. Les écoles ne devraient pas être autorisées à pénaliser les élèves qui n'ont pas les moyens d'acheter de matériel pédagogique ou qui n'ont pas accès à Internet. Enfin, les acteurs publics ne devraient pas être autorisés à prendre des décisions politiques ou à décider de réformes réglementaires sans examiner leurs incidences éventuelles sur les personnes en situation de pauvreté et sans s'assurer que leurs décisions n'aggravent pas les inégalités.

Deuxièmement, les personnes défavorisées sur le plan socio-économique devraient avoir droit à des « aménagements raisonnables », ce qui signifie notamment que leur situation individuelle devrait être prise en compte, et que les contributions particulières qu'elles peuvent apporter sur la base des qualifications acquises à partir de leur expérience pratique devraient être reconnues et valorisées, même lorsqu'elles sont atypiques. C'est ce qui a incité un certain nombre de municipalités françaises à lancer en 2015 l'expérience « territoires zéro chômeur de longue durée », fondée sur l'idée que les personnes en situation de chômage de longue durée ont des talents qui peuvent être profitables à la société, pourvu qu'ils soient effectivement reconnus et que des opportunités soient créées.

Troisièmement, pour remédier à la nature systémique de la discrimination fondée sur la pauvreté, des programmes d'action positive devraient être envisagés pour faciliter l'accès

5. CONCLUSION

En investissant dans l'éducation et la protection de la petite enfance, en veillant à ce que les établissements scolaires soient réellement inclusifs, et en soutenant les jeunes adultes par un revenu de base garanti, il est possible de briser le cercle vicieux de la pauvreté. L'interdiction de la discrimination fondée sur les désavantages socio-économiques permettra aux tribunaux et aux institutions nationales des droits humains de contribuer à cet effort. Il n'en va pas du seul intérêt des personnes en situation de pauvreté, mais de celui de la société tout entière, qui ne peut se permettre de gaspiller des talents, ni de voir la désagrégation du tissu social qui résulte de l'accroissement des inégalités.

Quand on cherche du travail, on nous discrimine parce qu'on vient d'un quartier pauvre, parce qu'on n'a pas fait d'études, parce que nous n'avons pas d'argent, pour la couleur de la peau, notre origine indigène, notre origine paysanne.

Mme B., Bolivie

des personnes en situation de pauvreté à l'enseignement supérieur et aux secteurs d'emploi dans lesquels elles sont sous-représentées.

La création d'un tel accès permettrait également d'élargir la « fenêtre des aspirations », jusqu'ici limitée, et de pallier le manque de réseaux sociaux, qui sont parmi les facteurs qui peuvent résulter de la perpétuation de la pauvreté. L'action positive ne doit pas être perçue comme un substitut à des mesures structurelles, telles que l'investissement dans le logement social dans les quartiers pauvres, l'accroissement des financements alloués aux établissements scolaires ou les politiques d'emploi. L'action positive peut cependant contribuer à mettre fin à la ségrégation par la richesse qui caractérise toujours fortement nos sociétés.

Avec courage et la tête haute, on ira de l'avant. On ne peut pas perdre l'espoir.

Mme M., Guatemala

— Notes et remerciements :

Ce document a été rédigé sur la base du rapport thématique présenté par le Rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté à l'Assemblée générale des Nations Unies (<http://undocs.org/A/76/177>), préparé avec l'aide de Paula Fernandez-Wulff, Agathe Osinski et Isabelle Delforge. Les citations mises en exergue proviennent des contributions de personnes vivant dans la pauvreté aux dialogues participatifs organisés pour alimenter le rapport thématique. Le Rapporteur spécial tient à remercier ATD Quart Monde (Afrique, Belgique, Amérique latine et Luxembourg), Luttés Solidarité Travail (Belgique), le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (Belgique) et le Réseau belge de lutte contre la pauvreté pour leurs contributions aux dialogues.

6. RÉFÉRENCES

1. INTRODUCTION

(...) il est beaucoup plus probable qu'une famille reste dans le quartile supérieur ou dans la moitié inférieure de cette répartition plutôt que de monter ou descendre dans l'échelle des revenus. En outre, par rapport aux années 1940, la mobilité ascendante est en déclin dans le monde en développement, et la persistance au bas de l'échelle est en hausse : Banque mondiale, *Fair Progress? Economic Mobility across Generations around the World* (2018), p.125 (Des progrès satisfaisants ? La mobilité économique d'une génération à l'autre à travers le monde - synthèse en français).

2. LES FACTEURS QUI PERPÉTUENT LA PAUVRETÉ

A• Les conséquences désastreuses des inégalités sur la santé

Une plus grande égalité se traduit par de meilleurs résultats en matière de santé, tant dans les pays développés que dans les pays en développement : Kate E. Pickett et Richard. G. Wilkinson, « Income inequality and health: a causal review », *Social Science & Medicine*, vol. 128 (mars 2015), p. 316-326 ; Salvatore J. Babones, « Income inequality and population health: correlation and causality », *Social Science & Medicine*, vol. 66, n°7 (avril 2008), p. 1614-1626.

Des données recueillies en Afrique et en Amérique latine montrent que la croissance du produit intérieur brut (PIB) dans ces régions ne s'est pas automatiquement traduite par une amélioration de la santé ; la façon dont les bénéfices de cette croissance sont redistribués jouait un rôle bien plus important : Ibrahim Abidemi Oduyana et Anthony Enisan Akinlo, « Income inequality and population health in sub-Saharan Africa: a test of income inequality-health hypothesis », *Journal of Population and Social Studies*, vol. 29 (janvier 2021), p. 235-254 ; B. Biggs et coll., « Is wealthier always healthier? The impact of national income level, inequality, and poverty on public health in Latin America », *Social Science & Medicine* vol. 71, n° 2 (juillet 2010), p. 266-273.

Aux États-Unis, les personnes vivant dans la pauvreté ont une espérance de vie inférieure de 10,5 ans à celle des personnes à revenu moyen : Gopal K. Singh et Hyunjung Lee, « Marked disparities in life expectancy by education, poverty level, occupation and housing tenure in the United States, 1997-2014 », *International Journal of MCH and AIDS*, vol. 10, n° 1 (2021), p. 7-18.

Au sein de l'UE, les hommes âgés de 30 ans n'ayant pas terminé d'études secondaires supérieures peuvent s'attendre à vivre, en moyenne, environ 8 ans de moins que ceux ayant obtenu un diplôme universitaire : OCDE et Union européenne, *Health at a Glance: Europe 2018* (Paris, 2018), p. 84-85.

En 2010, 808 millions de personnes avaient engagé à leur charge des dépenses de santé représentant plus de 10 % du revenu total de leur ménage et près de 100 millions de personnes basculent dans la pauvreté chaque année parce qu'elles doivent s'acquitter elles-mêmes de leurs dépenses de santé (97 % d'entre elles vivent en Afrique ou en Asie) : Organisation mondiale de la santé et Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale, *Tracking Universal Health Coverage: 2017 Global Monitoring Report* (Genève, 2017), p. 24.

Ce problème explique pourquoi, en 2014-2015, près de la moitié des Africains n'ont pas cherché à obtenir les soins de santé dont ils avaient besoin, et que quatre sur dix de ceux qui l'ont fait ont eu des difficultés à accéder à ces soins. Afrobarometer, « *Highlights of round 6 survey findings from 36 African countries* » (2017), p. 7.

Les obstacles à l'accès aux soins de santé ne concernent pas seulement les sommes nécessaires pour couvrir les dépenses de santé, la corruption joue également un rôle : Amber Hsiao, Verena Vogt and Wilm Quentin, « *Effect of corruption on perceived difficulties in healthcare access in sub-Saharan Africa* », *PLoS One*, vol. 14, N° 11 (Août 2019), p. e0224915.

Environ une personne sur sept ayant accédé à des soins de santé en Afrique a dû payer un dessous de table pour en bénéficier : Afrobarometer, « *Highlights of round 6 survey findings from 36 African countries* » (2017), p. 7.

B • Comment le fait de vivre dans des logements et des quartiers précaires contribue à la pauvreté

Les mauvaises conditions de logement affectent la santé, en raison de l'exposition à des niveaux élevés de pollution de l'air, en particulier lorsqu'il n'est pas possible d'accéder à des énergies propres ou que la réglementation est insuffisante : Lucy Scott, « *Chronic poverty and the environment: a vulnerability perspective* », Chronic Poverty Research Centre Working Paper 62 (Londres, Août 2006).

De nombreuses personnes en situation de pauvreté vivent dans un environnement alimentaire défavorable et ont un accès limité à des espaces verts pour l'exercice physique et les loisirs : Ichiro Kawachi et Lisa F. Berkman, eds., *Neighborhoods and Health* (New York, Oxford University Press, 2003).

Les mauvaises conditions de vie ont également un impact sur les relations sociales et, de façon générale, réduisent les chances dans la vie. Maarten van Ham et coll., « *Intergenerational transmission of neighbourhood poverty: an analysis of neighbourhood histories of individuals* », *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 39, N° 3 (2014), p. 402-417.

Le fait de vivre dans un logement surpeuplé entraîne des troubles du sommeil, des tensions dans les relations familiales, du stress et de l'anxiété, autant de facteurs qui nuisent à l'éducation des enfants. Liam Reynolds et Nicola Robinson, *Full house? How Overcrowded Housing Affects Families* (Shelter, 2005).

C • L'éducation peut conduire à des changements importants, mais les inégalités persistent

Le stress induit par l'insécurité économique réduit aussi souvent la disponibilité des parents pour des interactions langagières riches : OCDE, *Changing the Odds for Vulnerable Children: Building Opportunities and Resilience* (Paris, 2019).

Aux États-Unis, on a constaté que les enfants de cadres ou de membres de professions libérales ont un vocabulaire deux fois plus riche que les enfants issus de familles en situation de pauvreté : James J. Heckman and Stefano Mosso, *The Economics of Human Development and Social Mobility*, National Bureau of Economic Research Working Paper No. 19925 (Cambridge, Massachusetts, National Bureau of Economic Research, 2014), p. 8.

De nombreux parents espèrent que leurs enfants iront à l'école, voire achèveront des études universitaires : Banque mondiale, *Learning to Realize Education's Promise* (Washington, D.C., 2018), p. 117.

Dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, la probabilité de pouvoir être scolarisé à dans l'enseignement primaire, puis dans les premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire dépend encore dans une large mesure du revenu et du niveau d'instruction des parents : Banque mondiale, *Fair Progress? Economic Mobility across Generations around the World* (2018), p. 117. (Des progrès satisfaisants ? La mobilité économique d'une génération à l'autre à travers le monde - synthèse en français).

Dans les pays européens de l'OCDE, un enfant sur dix n'a pas accès à des vêtements de base : OCDE, *Changing the Odds for Vulnerable Children: Building Opportunities and Resilience* (Paris, 2019), p. 61.

Un projet de recherche-action participative sur l'éducation en Belgique a révélé que la honte ressentie par les enfants en situation de pauvreté représentait l'un des principaux obstacles à une scolarité réussie : ATD Quart Monde, *Nos ambitions pour l'école* (Bruxelles, 2017), p. 12.

Dans presque tous les pays, le milieu familial d'un élève (niveau d'instruction des parents, statut socio-économique, conditions de vie à la maison) demeure l'indicateur de réussite scolaire le plus important : Banque mondiale, *Learning to Realize Education's Promise* (Washington, D.C., 2018), p. 78.

Dans des pays comme la France, le Japon, la Corée du Sud et le Royaume-Uni, à niveau de qualification égal, les enfants de familles faiblement instruites gagnaient 20 % de moins que ceux dont les parents avaient un niveau d'instruction élevé : John Jerrim et Lindsey Macmillan, « Income inequality, intergenerational mobility, and the Great Gatsby curve: is education the key? », *Social Forces*, vol. 94, N° 2, (Décembre 2015), p. 505-533.

D• N'importe quel emploi fera l'affaire ? Le type de travail est important

Les possibilités d'emploi peuvent se révéler insuffisantes, même lorsque les niveaux de diplômes et de compétences augmentent au sein de la population : Banque mondiale, *Fair Progress? Economic Mobility across Generations around the World* (2018), p. 144. (Des progrès satisfaisants ? La mobilité économique d'une génération à l'autre à travers le monde - synthèse en français).

Selon certaines estimations, les écarts entre individus des revenus perçus tout au long de la vie tiennent, pour 50 % au moins, à des facteurs déterminés avant l'âge de 18 ans : James J. Heckman and Stefano Mosso, *The Economics of Human Development and Social Mobility*, National Bureau of Economic Research Working Paper n° 19925 (Cambridge, Massachusetts, National Bureau of Economic Research, 2014), p. 3.

... et présents en réalité, pour la plupart, dès l'âge de 5 ans : James J. Heckman, *Schools, Skills, and Synapses*, National Bureau of Economic Research Working Paper No. 14064 (Cambridge, Massachusetts, National Bureau of Economic Research, 2008), p. 12.

La plupart des pauvres vivant dans des pays à faible revenu ont un emploi, mais leur travail ne leur permet pas de s'élever au-dessus du seuil de pauvreté : A/60/314, para. 9.

À l'échelle mondiale, on estime que 327 millions de salariés (dont 152 millions de femmes) sont payés au niveau ou en dessous du salaire horaire minimum applicable, ce qui représente 19 % de l'ensemble des salariés : OIT, *Global Wage Report 2020-21: Wages and Minimum Wages in the Time of COVID-19* (Genève, 2020), p. 16-17.

Les amis, la famille ou d'autres connaissances jouent un rôle important en aidant à identifier et à saisir les opportunités de travail : Linda Datcher Loury, « Some contacts are more equal than others: informal networks, job tenure, and wages », *Journal of Labor Economics*, vol. 24, n° 2 (février 2006), p. 299-318.

Aux États-Unis, 7 offres d'emploi sur 10 ne sont pas publiées sur les sites de recrutement publics et 8 sur 10 sont pourvues grâce aux réseaux professionnels et aux relations personnelles : Wendy Kaufman, « A successful job search: it's all about networking », *National Public Radio*, 3 février 2011. Disponible sur : <https://www.npr.org/2011/02/08/133474431/a-successful-jobsearch-its-all-about-networking>. Voir aussi Mark Granovetter, *Getting a Job : A Study of Contacts and Careers*, 2de édition (Chicago, University of Chicago Press, 1995).

En France, 41 % des offres d'emploi ont été pourvues en 2020 grâce au « marché caché de l'emploi » : Randstad, « Étude Randstad SmartData sur le marché de l'emploi », 17 février 2021.

3. INÉGALITÉS ET PERPÉTUATION DE LA PAUVRETÉ

Depuis 1980, la moitié des revenus mondiaux se retrouvent entre les mains des 10 % les plus aisés. La proportion des revenus détenue par le 1 % le plus riche a continué à augmenter, passant de 16 % en 1980 à 22 % en 2000, tandis que celle des 50 % les plus pauvres dans le monde a stagné autour de 9 %. World Inequality Database, pre-tax income estimates of the population over the age of 20 years. Disponible sur : https://wid.world/share/#0/countries/series/sptinc_p90p100_z/WO;QB;QD;XL;QE/last/eu/k/p/yearly/s/false/28.9715/70/curve/false/country.

Le rythme de progression des revenus est lui aussi inégal : dans trois quarts des pays membres de l'OCDE, les revenus des 10 % de ménages les plus aisés ont augmenté plus rapidement que ceux des 10 % les plus pauvres : Federico Cingano, « Trends in Income Inequality and its Impact on Economic Growth », *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, n° 163 (2014), para. 7.

Les 10 % les plus aisés détiennent 52 % du patrimoine net total, tandis que les 10 % qui perçoivent les revenus les plus élevés concentrent 24 % du revenu total. De leur côté, les 60 % de ménages les moins riches ne possèdent qu'un peu plus de 12 % du patrimoine total. Plus d'un tiers des personnes dont les revenus sont supérieurs au seuil de pauvreté dans l'OCDE ne disposent pas des ressources financières nécessaires pour faire face à une perte soudaine de revenus : Carlotta Balestra et Richard Tonkin, « Inequalities in household wealth across OECD countries », *OECD Statistics Working Paper* (juin 2018), p. 4 et 7.

La réussite économique reste parfois considérée comme le résultat des efforts et des compétences d'une personne – une croyance particulièrement répandue dans les pays très inégalitaires : Jonathan J. B. Mijls, « The paradox of inequality: income inequality and belief in meritocracy go hand in hand », *Socio-Economic Review*, vol. 19, n° 1 (janvier 2021), p. 7-35.

... et entretenue en particulier, comme on pourrait s'en douter, par les personnes à revenu élevé : Karlijn L. A. Roex, Tim Huijts and Inge Sieben « Attitudes towards income inequality: 'Winners' versus 'losers' of the perceived meritocracy », *Acta Sociologica*, vol. 62, n° 1 (février 2019), p. 47-63.

Lorsque les inégalités sont plus marquées, les plus riches ont tendance à percevoir les pauvres comme moins « méritants » et n'étant pas dignes de recevoir une aide publique : Nicholas Heiserman et Brent Simpson, « Higher inequality increases the gap in the perceived merit of the rich and poor », *Social Psychology Quarterly*, vol. 80, n° 3 (septembre 2017), p. 243-253.

Ce raisonnement revient à considérer la pauvreté comme étant essentiellement due à des problèmes personnels, et à reprocher aux pauvres leur condition. Robert Walker, *The Shame of Poverty* (Oxford, Oxford University Press, 2014), p. 132-156.

La « méritocratie » atténue l'empathie à l'égard des groupes concernés tout en faisant apparaître les inégalités comme un phénomène inévitable, voire, dans une certaine mesure, souhaitable – un moyen d'attiser la soif de réussite : Hannah B. Waldfogel et coll., « Ideology selectively shapes attention to inequality », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 118, n° 14 (avril 2021).

La pauvreté ne résulte pas de la paresse, d'un manque de maîtrise de soi ou d'un défaut de prévoyance : elle trouve ses sources dans des facteurs structurels tels qu'un taux de chômage élevé, la stagnation des salaires et la discrimination : Paul K. Piff et coll., « Shifting attributions for poverty motivates opposition to inequality and enhances egalitarianism », *Nature Human Behavior*, vol. 4, n° 5 (mai 2020), p. 496-505.

Et les inégalités ne contribuent pas à stimuler la réussite ; elles font au contraire régresser la mobilité sociale : OCDE, *In It Together: Why Less Inequality Benefits All* (Paris, 2015), p. 27

4. BRISER LE CERCLE VICIEUX DE LA PAUVRETÉ : RECOMMANDATIONS

A• Investir dans la petite enfance

Les prestations de maternité permettent aux parents de passer plus de temps avec l'enfant, ce qui se traduit par des bénéfices importants en termes de résultats scolaires, mais aussi plus tard, dans leur vie d'adulte : Pedro Carneiro, Katrine V. Løken et Kjell G. Salvanes, « A flying start? Maternity leave benefits and long-run outcomes of children », *Journal of Political Economy*, vol. 123, n° 2 (avril 2015), p. 365-412.

Les allocations universelles pour enfants se sont révélées efficaces, notamment parce qu'elles réduisent les risques de stigmatisation : Save the Children International, *Universal Child Benefits (UCBs): A Foundation to End Child Poverty* (juillet 2020).

Les programmes d'action positive, notamment ceux visant à mettre fin à la ségrégation des quartiers, peuvent également contribuer à en finir avec les désavantages qui se reproduisent de générations en générations : Raj Chetty, Nathaniel Hendren et Lawrence F. Katz, « The effect of exposure to better neighborhoods and children: new evidence from the moving to opportunity experiment », *American Economic Review*, vol. 106, n° 4 (avril 2016), p. 855-902

Le fait d'encourager l'accès à l'enseignement supérieur peut également contribuer à en finir avec les désavantages qui se reproduisent de génération en génération : Elise de Vuijst, Maarten van Ham et Reinout Kleinhans, « The moderating effect of higher education on the intergenerational transmission of residing in poverty neighbourhoods », *Environment and Planning A: Economy and Space*, vol. 49, n° 9 (septembre 2017), p. 2135-2154.

Plutôt que de créer de nouvelles formes de dépendance... : Conseil de l'Europe, Recommandation CM/REC(2011)12 du Comité des Ministres aux États membres sur les droits de l'enfant et les services sociaux adaptés aux enfants et aux familles (16 novembre 2011). Disponible sur : <https://rm.coe.int/1680472b8c>.

B• Un enseignement inclusif

L'influence des camarades, l'état d'esprit et les qualifications des enseignants, ainsi que l'accent mis par l'école sur la préparation aux études jouent un rôle plus déterminant que les ressources dont dispose l'école ou la taille des classes : Robert D. Putnam, *Our Kids. The American Dream in Crisis* (Simon & Schuster, New York, 2015), chap. 4.

Pour être véritablement inclusif, un établissement scolaire doit proposer davantage d'activités extrascolaires après les heures de cours : Greg J. Duncan et Richard J. Murnane, *Restoring Opportunity. The Crisis of Inequality and the Challenge for American Education* (Cambridge, Massachusetts, Harvard Education Press, New York, Russell Sage Foundation, 2014).

... qui renforcent les liens entre l'école et la communauté afin d'améliorer le capital social et l'accès de l'enfant à divers réseaux. Les écoles inclusives doivent réduire l'importance accordée à la sélection et à l'évaluation des enfants sur la base des résultats scolaires, et valoriser au contraire chaque enfant pour la contribution qu'il apporte. L'enseignement inclusif veille à ce que les orientations en matière d'apprentissage ne pénalisent pas enfants issus de familles à faibles revenus, dont les choix et les aspirations doivent être pleinement respectés, plutôt qu'ignorés ou rejetés par le préjugé courant selon lequel ces enfants ne peuvent pas réussir dans certaines filières d'études réputées plus exigeantes : ATD Quart Monde, *Nos ambitions pour l'école* (Bruxelles, 2017), p. 12.

Après que des écoles d'élite de Delhi ont reçu l'ordre, en 2007, de réserver 20 % de leurs places aux élèves issus de ménages gagnant moins de 2 000 dollars par an environ, il a été constaté que les préjugés à l'encontre des enfants de groupes socio-économiques défavorisés ont considérablement diminué : Gautam Rao, « Familiarity does not breed contempt: generosity, discrimination and diversity in Delhi schools », *American Economic Review*, vol. 109, n° 3 (mars 2019), p. 774-809.

C• Un revenu de base pour les jeunes adultes

Dans les pays de l'OCDE, les successions et les dons déclarés par les ménages les plus riches sont près de 50 fois supérieurs à ceux déclarés par les ménages les plus pauvres, ce qui illustre le rôle important de l'héritage dans la perpétuation, voire le renforcement des inégalités : OCDE, *Inheritance Taxation in OECD Countries* (Paris, 2021).

D. Interdiction de la discrimination fondée sur les désavantages socio-économiques

Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels a réaffirmé que les personnes « ne doivent pas être traitées arbitrairement en raison de leur appartenance à une certaine catégorie économique ou sociale ou à une certaine couche sociale » : Observation générale n° 20 : La non-discrimination dans l'exercice des droits économiques, sociaux et culturels (article 2, paragraphe 2, du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels) (E/C.12/GC/20, 2 juillet 2009), para. 35.

... et il insiste pour que ces motifs figurent dans le cadre de lutte contre la discrimination adopté par les États parties au Pacte : Voir, par exemple, Observations finales sur le sixième rapport périodique du Canada (E/C.12/CAN/CO/6, 23 mars 2016, paragraphe 17) (faisant référence à la « condition sociale » comme motif de discrimination interdit).

Premièrement, outre la discrimination directe fondée sur les désavantages socio-économiques, il faudrait également interdire la discrimination indirecte, qui intervient lorsque des décisions prises pour des motifs apparemment neutres affectent de manière disproportionnée les personnes en situation de pauvreté : En Irlande, le projet de loi 2021 sur l'égalité (dispositions diverses), actuellement en attente d'adoption, définit le fait d'avoir un désavantage socio-économique comme le fait d'être membre d'un « groupe socialement ou géographiquement identifiable qui souffre d'un tel désavantage résultant d'une ou plusieurs des circonstances suivantes : (a) la pauvreté, (b) la source de revenus, (c) l'analphabétisme, (d) le niveau d'instruction, (e) l'adresse, le type de logement ou le fait d'être sans abri, (f) la situation professionnelle, (g) l'accent social ou régional, ou de toute autre circonstance similaire » (disponible sur : <https://data.oireachtas.ie/ie/oireachtas/bill/2021/6/eng/initiated/b0621d.pdf>). En Afrique du Sud, la loi sur la promotion de l'égalité et la prévention de la discrimination injuste (qui met en œuvre la section 9 de la Constitution) contient un principe directeur qui exige qu'une attention particulière soit accordée à l'inclusion, entre autres, du statut socio-économique dans la liste des motifs interdits : cette expression est définie comme « la condition sociale ou économique ou la condition perçue d'une personne qui est désavantagée par la pauvreté, un faible statut d'emploi ou l'absence de qualifications ou un faible niveau d'instruction. »

LA PERSISTANCE DE LA PAUVRETÉ